

EN REMETTANT VOTRE (VOS) ENFANTS A L'ÉCOLE, VOUS VOUS ENGAGEZ A :

- respecter rigoureusement les horaires de l'école : en arrivant à l'heure et en partant immédiatement, pour éviter les attroupements.
- déposer votre (vos) enfant(s) à l'emplacement de l'ancien portail (au niveau du trottoir) et à ne pas pénétrer dans l'enceinte de l'école.
- respecter le plan d'accès selon les classes, organisé par l'école.
- ne pas le(s) mettre à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école. Tout enfant malade ne doit pas venir à l'école.
- prendre la température de votre (vos) enfant(s) avant de l'amener à l'école.
- s'assurer que votre enfant se soit lavé les mains avant de venir à l'école.
- s'assurer que votre enfant soit allé aux toilettes avant l'arrivée à l'école.
- être actif dans le respect des gestes barrières (explication à votre (vos) enfant(s), fourniture de mouchoirs en papier jetables, ...)
- habiller votre (vos) enfant(s), particulièrement en maternelle, avec des vêtements et des chaussures qu'il(s) peut (peuvent) ôter et remettre seul(s), et permettant la pratique sportive.